

# Les biens des Juifs d'Aden

---

Jean-Marc Liling

Publié dans *Pardès* 2003/1 (N° 34)

68

La prise de contrôle du port d'Aden en 1839 par les Britanniques en fit rapidement un pôle de commerce important. Une communauté juive prospère s'ajouta aux Juifs qui y habitaient déjà depuis des siècles, composée principalement de commerçants, de propriétaires de magasins et d'entrepôts et d'employés dans des sociétés étrangères implantées localement.

69

L'annonce du vote de l'ONU en faveur du plan de partage de la Palestine en novembre 1947 annonça le début de la fin pour cette communauté juive active et prospère composée d'environ 8 000 membres. Accueilli avec hostilité au sein de la population arabe du Protectorat d'Aden, le vote du plan de partage déclencha une vague de manifestations qui dégénérent rapidement en émeutes violentes. Au cours de celles-ci, on dénombre 82 Juifs assassinés, 76 blessés, une centaine de magasins juifs pillés et saccagés, une trentaine d'habitations juives incendiées et deux écoles juives détruites. Les autorités britanniques, dépassées par les événements, ne firent rien ou presque pour protéger les Juifs d'Aden. L'infrastructure économique des Juifs d'Aden fut ainsi anéantie en quelques jours.

70

Les représentants de la communauté juive d'Aden s'empressèrent de demander le dédommagement de leurs pertes. Sept cent soixante demandes furent soumises pour un total de £ 1 020 000. Le magistrat appelé à statuer sur la question estima cependant que les responsables des violences étant non identifiables et la colonie ne disposant pas des moyens financiers pour dédommager les victimes, le droit de dédommagement ne pouvait être reconnu dans les faits. Les mécanismes destinés à accorder une aide financière aux victimes juives s'avérèrent restrictifs et n'accordant *in fine* qu'une assistance extrêmement limitée.

71

Dès lors, les conditions de vie des Juifs d'Aden, surtout pour ceux qui avaient été relogés au camp de Hashed à la périphérie de la ville portuaire à la suite des émeutes antijuives de 1947, ne cessèrent de se dégrader. Le peu d'empressement des Britanniques à répondre aux demandes des Juifs d'Aden et la timidité des réactions des intellectuels arabes d'Aden face aux événements antijuifs de novembre 1947 firent prendre conscience aux Juifs de la précarité de leur situation et du manque de soutien général qu'ils étaient en droit d'espérer de la part des autorités britanniques. L'immigration apparut alors comme l'unique solution pour les Juifs de la colonie. Au-delà de leur déracinement, les Juifs

d'Aden quittèrent le pays pour la plupart démunis de tout, le gouvernement ayant limité et rendu difficile tout transfert d'argent vers Israël.

72

L'opération de transfert massif des Juifs du Yémen vers Israël – l'opération « Tapis Magique » – débuta dès décembre 1948 et privilégia dans un premier temps les Juifs d'Aden. Jusqu'en septembre 1950, cette opération conduisit près de 49 000 Juifs yéménites vers Israël.